

-----  
**Séance du 1er octobre 2009**

**OBJET : Aménagement paysager du nouveau cimetière.**

L'an deux mille neuf et le 1er octobre à 21H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

M. AMESTOY Pierre a été élu secrétaire.

Mr le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de réaliser les travaux d'aménagement paysager du nouveau cimetière. Il indique que trois entreprises ont proposé des devis pour ces travaux:

Après étude des trois devis proposés, le conseil municipal décide de retenir la SARL Atout Paysage pour un montant de 1217,53 € TTC

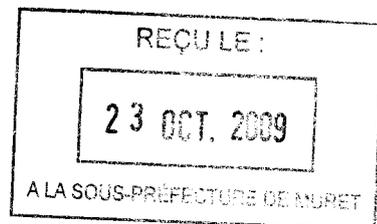
Par délibération du 6 avril 2007, le Conseil municipal avait décidé de faire exécuter le lot Terrassement et Voiries à l'entreprise CABANAC Hervé. Celle ci propose de terminer les travaux sus visés pour un montant de 4007,72 € TTC.

Ces dépenses sont inscrites au budget d'investissement 2009.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- de faire exécuter les travaux par la SARL Atout Paysage et CABANAC Hervé pour un montant total de 5225,25 € TTC
- de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé possible.
- d'autoriser le Maire à engager toutes actions et à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire, P. BEDEL**

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'Etat le 19/10/2009

